



**Les Amis  
du Funiculaire  
de Besançon**



## **Assemblée Générale ordinaire du 22 avril 2022 Procès - verbal**

L'assemblée générale de l'association Les Amis du Funiculaire de Besançon s'est réunie le vendredi 22 avril 2022 à 20 heures, au Centre Pierre Mendès-France à Besançon.

### **Membres présents :**

Pierre DAGUET, Patrick GOUX, Christophe GRAS, Benjamin GOIZET, Léa BOTTAGISI, Luc AUBERTEL, Gérald DEMOULIN, Eliane POCHON, Sylvie VACHEY, Brigitte GIRARDOT, Michel ROUGE, Patrick DIGNAC, Alexandre JURY.

### **Procurations de vote :**

Pouvoirs donnés au Président : Paul GONEZ, Marie-Claude BASTIEN, Christian VENDRAME, Jean MERCIER, Henriette BARETJE, Fabienne LACOSTE, Martine ROBIN.

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Présentation du rapport moral 2020-2021 et délibération
- Présentation du rapport financier 2020-2021 et délibération
- Présentation du programme d'activités 2022 et délibération
- Présentation du budget prévisionnel 2022 et délibération
- Etablissement du montant de la cotisation 2022
- Renouvellement du Conseil d'Administration

## **LECTURES ET DELIBERATIONS**

### **Rapport moral 2020-2021 :**

Après avoir ouvert l'assemblée générale par un mot d'accueil et de remerciement, le Président Alexandre JURY donne lecture de son rapport moral des deux années passées.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport moral 2020-2021.

### **Rapport financier 2020-2021 :**

Le Trésorier Michel ROUGE donne lecture du bilan comptable, compte de résultat et de la section analytique des deux années écoulées.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport financier 2020-2021.

### **Programme d'activités 2022 :**

Le Président donne lecture du programme d'activités pour l'année 2022. Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le programme d'activités 2022.

### **Budget prévisionnel 2022 :**

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2022. Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2022.

### **Cotisation 2022 :**

Le président rappelle que la cotisation est actuellement de 10 euros et propose, en accord avec le conseil d'administration, de garder le même montant de cotisation pour l'année 2022.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette proposition. Un appel de cotisation sera donc prochainement lancé sur cette base de 10 euros.

### **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Léa BOTTAGISI est démissionnaire. Les autres membres du conseil souhaitent se représenter.

La nouvelle liste des administrateurs, proposée à l'approbation de l'assemblée générale, est la suivante : Alexandre JURY, Daniel ORCEL, Patrick DIGNAC, Michel ROUGE, Benjamin GOIZET, Gérald DEMOULIN, Pierre DAGUET, et Christophe GRAS.

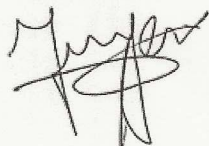
A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette nouvelle liste qui constitue désormais le conseil d'administration.

L'assemblée générale prend acte du fait que la nouvelle liste des membres du Conseil d'Administration, ainsi que les documents comptables nécessaires (bilan et compte de résultat 2020 et 2021) seront envoyés aux collectivités territoriales partenaires de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 30.

De l'assemblée générale il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le Secrétaire.

Le président,



Le Secrétaire

